

Les faibles d'esprit [suite et fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sont déjà des littérateurs, c'est leur faire perdre la réelle notion des choses, c'est produire des esprits artificiels et susciter de fausses vocations. Défions-nous aussi des maturités trop précoces : un élève de dix-sept ans paraît-il raisonner et s'exprimer déjà comme un homme de quarante ? Craignons qu'à cinquante ans il ne parle et n'écrive encore comme le rhétoricien de dix-sept. Habitons plutôt nos élèves à être bien eux-mêmes et bien de leur âge, à parler en leur nom, à exprimer sincèrement ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentent¹. S'il en est ainsi, les devoirs français ne laisseront personne indifférent dans la classe. Si le sujet est bien choisi (et sur ce point encore le programme laisse toute liberté au professeur), s'il a été bien préparé, s'il est approprié à la force de chacun, il n'est pas un élève qui ne pourra s'y appliquer et en profiter. N'allons pas ensuite reprocher aux premiers de ne point écrire comme Pascal, ni aux derniers d'être moins intelligents que leurs camarades : il faut, en leur signalant leurs défauts, féliciter tous ceux dont l'effort a été consciencieux. A ce compte, les devoirs des élèves les plus faibles sont quelquefois les plus intéressants.

Depuis la classe préparatoire jusqu'à la rhétorique les compositions françaises tendent au même résultat : fortifier et développer en chacun ses facultés naturelles, donner à chaque esprit la pleine connaissance et la pleine possession de soi-même.

Tel est le véritable but de l'enseignement du français ; c'est par là qu'il se rattache à toutes nos autres études et qu'il les achève.

(*A suivre.*)

R. H.

LES FAIBLES D'ESPRIT

(Suite et fin.)

Obliger l'enfant faible d'esprit à écouter ou à viser un but, comme aussi à chercher un objet, constitue un excellent exercice en ce qu'il est amené à prêter une vive attention et à faire de grands efforts pour mettre ses sens en jeu.

¹ Il y a lieu d'engager les professeurs à éviter soigneusement les sujets de composition trop difficiles, et particulièrement les sujets de critique littéraire où l'élève serait invité à dire ce qu'il pense d'auteurs ou d'ouvrages qu'il n'a pas lus. Mieux vaut pour lui s'exercer sur le plus banal lieu commun que sur un chef-d'œuvre qui lui est inconnu. Règle générale, il sera plus profitable à l'élève, même à celui des classes supérieures, d'élever par son effort personnel un sujet très humble, que de rester au-dessous d'un grand sujet, sans même chercher à y atteindre.

Pour exciter ses sens, on pourra aussi lui faire voir un objet qui est de nature à lui être agréable, comme une rose, de lui en faire respirer le parfum. On peut aussi attirer son attention sur les différences de longueur, de poids, de dimension de divers objets, mais en procédant lentement de manière à lui donner le temps de discerner et de saisir ces rapports divers. Il faut qu'il comprenne ce qu'on entend par égalité et dissemblance, ce qui est plus grand, plus petit. Peu à peu on passe à des différences de moins en moins sensibles.

L'idée de nombre se prêtera à une foule d'exercices très utiles. On n'énoncera d'abord aucun nombre sans le représenter par des objets que l'on fera compter. Souvent on lui fera compter un nombre déterminé d'objets pris dans une quantité indéterminée. On lui dira, par exemple : Trace un trait au tableau ou sur une ardoise. — Un second plus grand. — Un troisième plus petit. — Trace trois traits, etc.

Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on arrive parfois à les faire compter jusqu'à deux.

Le mesurage en exerçant l'œil, la main et exigeant de l'attention, est aussi un excellent moyen de culture.

Plus tard on cherchera à s'élever à des idées générales.

Les récompenses et les punitions n'ont d'autre action sur eux que de régler leur conduite, mais l'idée morale qui en est le ressort leur échappe, il faut donc choisir ces stimulants avec discrétion. Le respect de la propriété d'autrui est le plus souvent inconnu chez les faibles d'esprit. On y arrive qu'en déterminant avec soin ce qui leur appartient et en revenant fréquemment sur ce principe moral.

Un genre de punitions qu'on peut leur infliger avec succès consiste à les contraindre à un repos forcé pendant un certain temps.

Généralement on commence trop tôt à aborder les branches d'instruction proprement dite, telles que la lecture, l'écriture, le calcul, les leçons de mémoire. Ces derniers exercices surtout restent le plus souvent sans aucune influence.

Inutile de faire observer que nous nous sommes contentés de tracer la marche générale. Cette marche il faudra la modifier, la changer d'après les aptitudes, les dispositions personnelles des enfants qu'on aura à développer.

Terminons ce travail par l'exposé des vœux formés à Aarau, l'année dernière, par les instituteurs qui se sont réunis pour s'occuper de cette importante question.

Les membres de ce congrès ont résumé leurs délibérations dans un certain nombre de résolutions qu'ils soumettent aux différentes autorités cantonales de la Suisse.

Ils voudraient qu'une loi fédérale interdît le mariage à tous les infirmes, épileptiques, idiots, alcooliques, tuberculeux. Mais ils reconnaissent eux-mêmes que ce premier vœu touche à une question bien délicate, qui ne paraît guère susceptible de recevoir une solution pratique.

Ils demandent que l'on instruisse le public sur les causes de ces infirmités et sur les moyens de les combattre

Que l'on crée dans chaque ville une école ou des classes auxiliaires, recevant un petit nombre d'élèves, où ces enfants faibles d'intelligence recevraient une instruction très élémentaire et quelques notions d'éducation religieuse et morale à leur portée.

Que l'on n'interne dans des asiles spéciaux que les enfants absolument idiots et privés de toute intelligence.

C'est à l'autorité scolaire, à l'instituteur et au médecin de chaque école qu'incomberait le soin de désigner les enfants qui devront être reçus dans ces classes auxiliaires

Les jeux devront avoir une très large place dans ces écoles, et être organisés de manière à exercer l'attention des enfants tout en les amusant.

Les travaux manuels également devront figurer au programme, et être dirigés dans les classes supérieures vers la future profession de chaque élève.

Mais le point le plus important, c'est le choix des instituteurs et des institutrices de ces classes ; car il y faut une vocation toute particulière, beaucoup de patience et d'affection pour ces pauvres déshérités, des qualités de cœur et d'esprit toutes spéciales.

R. H.

—o—

DESSIN

Méthode analytico-synthétique de dessin. (Dépôt du Matériel scolaire. Prix : 1 fr. 60). - Sous ce titre, M. E. Gremaud, instituteur à Fribourg, vient de publier un opuscule de 112 pages qui est le résumé, revu et augmenté, du cours de méthodologie de dessin donné, en 1894, aux instituteurs fribourgeois par M. Martin, professeur à l'École professionnelle de Genève.

La méthode analytico-synthétique de dessin, appelée aussi *genevoise*, est due à l'initiative du peintre Barthélemy Menn et elle a été popularisée entre autres par MM. Tchumy, Martin et Schutz. Elle est prescrite dans les écoles enfantines et dans les écoles primaires du canton de Genève et, depuis 1894, aussi dans les écoles primaires du canton de Fribourg.

Elle a pour but avant tout d'amener l'enfant à observer les formes, à les analyser, à les reconstruire et à les représenter par le dessin. Sous ce rapport cette méthode est certainement rationnelle ; elle franchit successivement un certain nombre d'étapes qui forment un tout dans lequel chaque notion arrive à sa place. Les exercices de pliage, de découpage et de reconstruction établissent au moins dans les grandes lignes la corrélation entre le dessin, la géométrie, les travaux manuels, etc.